



J'ai trouvé un téléphone et je suis accusé de vol.

Par **Ank59**, le **08/06/2008** à **16:36**

Bonjour, il y a un moi j'ai trouvé un téléphone portable dans un lieu public, j'ai gardé ce téléphone et l'ai utilisé avec ma propre carte SIM, puis j'ai été convoqué au commissariat et ai été accusé de vol.

Je passe au tribunal dans deux mois.

qu'est ce que je risque et la condamnation va t'elle apparatre sur mon casier judiciaire.

je précise que c'est la première fois qu'il m'arrive une chose pareil.

Par **palmer**, le **08/06/2008** à **18:54**

comment ils ont su que c'etait vous qui l'aviez ce telephone perdu ?

Par **Ank59**, le **09/06/2008** à **08:08**

apparemment mon opérateur aurais confirmé que ma carte sim se trouvait dans le téléphone grâce au numéro imei (numéro de série) du téléphone.